



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)  
 MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc

Etaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à JOUANNY Michèle), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard)

Était absent : BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11  
 EN FONCTION : 11  
 PRESENTS : 8  
 VOTANTS : 10  
 CONTRE : 0  
 ABSTENTION : 0  
 POUR : 10

**Délibération n° 2023/55 : Modification du budget principal 2023 – décision n°3**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget principal 2023 en sections de fonctionnement et d'investissement. En section de fonctionnement, il s'agit d'ajuster les crédits en cette fin d'exercice comptable. En section d'investissement, il s'agit de comptabiliser la main d'œuvre communale en investissement pour l'ajouter à la valeur des travaux réalisés sur le refuge des Clots, en grande partie réalisés par le service technique et d'ajuster les crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux modifications budgétaires ci-après :

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
042/721 immobilisations incorporelles	14 360,00	011/60612 électricité	10 000,00
70/70311 concessions cimetière	600,00	011/60632 fourniture petits équipements	3 000,00
70/706811 redevance assainissement collectif	4 150,00	011/60633 fourniture de voirie	7 000,00
74/742 dotations aux élus locaux	218,00	011/615231 voirie	8 200,00
74/74832 Compensation CET (CAE et CFE)	6 584,00	011/615232 réseaux	- 8 200,00
74/74833 compensation exonération TF	10 406,00	011/6156 maintenance	2 300,00
75/752 revenus des immeubles	1 000,00	011/623 publicité relations publiques	3 000,00
75/7588 autres produits divers de gestion courante	6 500,00	011/62876 participation à un GFP	468,00
		011/637 redevance prélèvement ressource en eau	1 550,00
		012/6450 charge SS et prévoyance	3 000,00
		012/6470 autres charges sociales	3 000,00
		014/7392221 FPIC	500,00
		65/6558 autres contributions obligatoires	10 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>43 818,00</b>		<b>43 818,00</b>

Délibération n° 2023/55 : Modification du budget principal 2023 – décision n°3  
Page 2/2

Section d'investissement			
<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
		23/231	-14 360,00
		040/234	14 360,00
		21/2131 laverie	9 950,00
		21/2151	- 9 950,00
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>		<b>0 €</b>

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 11 DEC. 2023  
Date de publication : 11 DEC. 2023

